

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20458**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Mention Aménagement du paysage, Spécialité Aménagement et gestion écologiques des paysages urbains

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Pierre et Marie Curie (Paris) Paris VI (UPMC) | Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport), 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Diagnostic d'un site
 - Evaluation des potentialités et choix des thèmes développés
 - Mesure de l'impact du projet sur l'environnement.
 - Mise en place d'un dialogue avec les riverains et prise en compte de leurs retours sur la maquette initiale.
 - Propositions techniques et évaluation des coûts
 - Rédaction du projet selon les procédures administratives afférentes (code des marchés)
 - Mise en oeuvre et suivi du chantier
 - Réception et gestion du site
 - Valorisation et communication sur le projet réalisé
- Compétences ou capacités évaluées
- Ecologie appliquée au paysage
 - Contexte juridique et réglementaire de l'aménagement paysager
 - Gestion écologiques des aménagements paysagers
 - Méthodologie et communication liées au secteur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : Paysagisme, référencées sous le code NAF 014 B

Types d'emplois accessibles :

Assistant à la maîtrise d'oeuvre en chantiers de création ; de gestion d'espaces

Assistant technique en bureau d'études ingénieurs conseils

Assistant chargé de mission en développement local dans des collectivités territoriales ou des organismes (PNR, CAUE, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations) Aide à la maîtrise d'ouvrage

Assistant concepteur en aménagement paysager en Agence d'architecture et paysage: définition, coordination et conduite des travaux de création d'aménagement et d'entretien des espaces plantés et des milieux naturels, y compris les circulations douces

Responsables de projets

Les métiers auxquels pourront postuler les jeunes diplômés se retrouvent dans les:

Bureaux d'études, sociétés de conseils

Entreprises d'aménagement

Entreprises de création ou maintenance d'espaces paysagers

Collectivités territoriales

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1202 : Entretien des espaces naturels

A1203 : Entretien des espaces verts

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation Scientifique, technique et professionnelle : 30 420 h 76 %

UE 1 Harmonisation des acquis 3 ECTS 65 h

UE 2 Bases scientifiques et techniques complémentaires 6 ECTS 65 h

UE 3 Ecologie appliquée au paysage 6 ECTS 80 h

UE 4 Contexte juridique et réglementaire de l'aménagement Paysager 3 ECTS 50h

UE 5 Gestion écologiques des aménagements paysagers 6 ECTS 90h

UE 6 Méthodologie et communication 6 ECTS 70h

UE liées a l'apprentissage : 30 130 h 24 %

UE 7 Projet tuteuré - Immersion en entreprise 9ECTS 130h

UE 8 Période d'activité professionnelle Mise en oeuvre des connaissances acquises dans le cadre d'un projet de longue durée 21

ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs, enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants-chercheurs, enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs, enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants-chercheurs, enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	VAE pour obtenir le diplôme par validation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Première année d'ouverture. 48 dossiers de candidatures -
12 étudiants retenus en apprentissage pour la première année.
Soutenances fin septembre 2012 donc pas de statistique.
Pour la deuxième année : 18 étudiants retenus

Autres sources d'information :

<http://www.upmc.fr>

Site internet de l'UPMC

Lieu(x) de certification :

UPMC, 4 place Jussieu 75005 Paris, France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris et/ou Montreuil (Lycée des métiers de l'Horticulture et du Paysage)

Historique de la certification :

Création du Diplôme en 2011. Première rentrée en septembre 2011